

 ROUXMESNIL BOUTEILLES Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES	COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024
--	---

Date de convocation : 17/09/2024

Date d'affichage : 17/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Gilbert BAUDER, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Armelle POIRIER, Jonathan DESGROISILLES, Alain DEHAIS,

Etaient Absents : Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR
Florence COSSARD a donné pouvoir à Jean-Claude GROUT
Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à Alain RASSET
Dominique CATEL

Mr Ronald SAHUT a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres		OBJET :
En exercice	18	PROPOSITION D'UN NOM DEDIE A L'ESPACE « UN ENFANT / UN ARBRE » SITUE ALLEE DES BERGERONNETTES
Présents	14	
Pouvoirs	3	
Votants	17	

En séance du 25 septembre 2023, le Conseil Municipal avait délibéré sur le principe de mettre en place l'un des engagements des élus sur la profession de foi de 2020, à savoir la plantation d'un arbre à chaque naissance sur la Commune.

La première cérémonie aura lieu le dimanche 24 octobre. Le terrain retenu se situe Allée des Bergeronnettes. A cette occasion, 8 arbres fruitiers seront plantés et une étude est en cours afin d'envisager la création d'une aire de jeux pour enfants (toboggan, jeu à ressort, etc.).

La Commission fleurissement souhaiterait identifier ce lieu par un nom faisant référence au thème. Une première proposition sélectionnée par cette dernière est « Verger des jeunes pousses ». La Commission souhaiterait savoir si les élus ont d'autres propositions à formuler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De retenir le nom « Verger des jeunes pousses » pour cet espace.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20240923-59-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024

Affichage : 30/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation